



Jun 2011

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- 🔗 *Investissements d'avenir* > IEED : Les résultats du 1^{er} appel à projets
- 🔗 *Investissements d'avenir* > IEED : un 2^e appel à projets lancé d'ici peu
- 🔗 *Investissements d'avenir* > Projets structurants de R&D : les résultats de la 1^{ère} vague de dépôt des dossiers
- 🔗 *Investissements d'avenir* > Trois nouveaux appels à manifestation d'intérêt

🔗 INTERNATIONAL

- 🔗 *Publication* > Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de Juin 2011

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 *Énergie TIC* > Smart Electricity : le tableau électrique de nouvelle génération

VIE DES PÔLES

- 🔗 *Croissance des PME des pôles* > Quand les pôles de compétitivité « aéronautique » veulent propulser la croissance de leurs PME
- 🔗 *Stratégies* > Arve-Industries : l'intelligence économique au service des entreprises du territoire haut savoyard
- 🔗 *Partenariat inter-pôles* > Les pôles Tenerrdis et Capenergies rassemblent les acteurs clés de l'industrie française du solaire
- 🔗 *Investissements* > Le Club des investisseurs privés du pôle Cancer-Bio-Santé poursuit sa croissance et son action

▪ INVESTISSEMENTS D'AVENIR

IEED : les résultats du 1^{er} appel à projets

Deux premiers projets d'Instituts d'excellence sur les énergies décarbonées (IEED) ont été sélectionnés le 1^{er} juin 2011.

Il s'agit du **projet PIVERT** soutenu par le pôle [Industries Agro Ressources \(IAR\)](#) qui concerne la chimie du végétal et du **projet INDEED** dans le domaine des économies d'énergies, soutenu notamment par le pôle [Axelera](#).

L'annonce de ces résultats a également été l'occasion de reconnaître l'intérêt de six autres projets pour lesquels le jury a demandé des aménagements. Il s'agit de France énergies marines, France énergie solaire, Greenstars, de l'Institut français des matériaux agro-sourcés, d'INEF4 et de Superfrid. Ces projets feront l'objet d'un examen complémentaire par le jury à partir du 15 juillet prochain.

 En savoir plus

 [Les IEED, une opportunité pour les pôles](#)

▪ INVESTISSEMENTS D'AVENIR

IEED : un 2^e appel à projets lancé d'ici peu

Un deuxième appel à projets IEED sera lancé d'ici peu en vue d'une sélection avant la fin de l'année 2011.

Cet appel à projets sera doté d'au moins 500 millions d'euros. Le cahier des charges de ce 2^e appel à projets sera publié sur le site de l'Agence nationale pour la recherche, opérateur de cette action.

 En savoir plus

 [Les IEED, une opportunité pour les pôles](#)

▪ INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Trois nouveaux appels à manifestation d'intérêt en faveur du développement durable

3 appels à manifestation d'intérêt (AMI) pilotés par l'ADEME ont été publiés le 6 juin 2011 sur le thème du développement durable.

Via des démonstrateurs, ils visent à tester des technologies prometteuses. Le montant consacré à chaque appel à manifestation d'intérêt dépendra de la qualité des projets retenus, dans une enveloppe globale d'1,35 Md€ pour l'ensemble du programme. La date limite de dépôt des dossiers est le 1^{er} octobre 2011.

 « **Collecte, tri, recyclage et valorisation des déchets** »

Objectif : soutenir le développement d'innovations et de solutions industrielles afin d'augmenter la réutilisation, le recyclage et la valorisation de matières issues de déchets.

 « **Réseaux électriques intelligents** »

Objectif : améliorer l'automatisation et la supervision du réseau, tout en garantissant une résilience et une sécurité accrue.

 « **Solutions innovantes de dépollution et de valorisation des sites et des sédiments** »

Objectif : faire émerger une offre française compétitive aux pratiques plus durables.

 Voir aussi

 [Les Investissements d'Avenir](#)

Projets structurants de R&D : résultats de la 1^{ère} vague de dépôt des dossiers

14 projets ont été recueillis dans le cadre de la première vague de dépôt des projets structurants de R&D des pôles de compétitivité (PSPC).

Actuellement en cours d'expertise, ces projets feront l'objet d'une décision de présélection à la fin du mois de juillet 2011. L'appel à projets PSPC, géré par Oséo, est ouvert en continu jusqu'en janvier 2012. Il fait l'objet de dépôt des projets par vagues pour faciliter des réponses rapides auprès des porteurs de projet. La date limite de la prochaine vague de dépôt est fixée au 30 septembre.




 En savoir plus

 [Les projets de R&D structurants, une opportunité pour les pôles de compétitivité](#)

INTERNATIONAL

Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de juin 2011

En actualité ce mois-ci :

-  La commission envisage une réforme des règles de contrôle sur les aides d'État.
-  En matière décisionnelle, l'essentiel des décisions de la Commission européenne vise, ce mois ci, le secteur bancaire.
-  Au plan jurisprudentiel, un arrêt de la grande chambre de la CJCE retient notamment une interprétation de la personne intéressée au sens de l'article 88 §2 du traité CE (devenu l'article 108 § 2 du TFUE).

 En savoir plus

 [La veille du mois de juin 2011](#)

 [La collection des veilles depuis janvier 2011](#)

REPÈRES

25 C'est le nombre de projets R&D (FUI) des pôles aboutis et publiés sur le site Internet www.competitivite.gouv.fr. L'objectif est d'expliquer les objectifs des projets et les premiers résultats scientifiques et économiques observés.

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ ÉNERGIE TIC

Smart Electricity : le tableau électrique de nouvelle génération

Consulter la consommation de ses appareils électriques, les piloter à distance, permettre au consommateur d'électricité une interactivité avec le gestionnaire du réseau électrique.



Exemple de tableau électrique - Copyright SchneiderElectric

Lancé fin 2006, le projet « Smart Electricity » a été labellisé par le pôle de compétitivité [Minalogic](#), spécialisé dans les micro-nanotechnologies et le logiciel embarqué. Ce projet a bénéficié d'une aide dans le cadre du 1er appel à projets du fonds unique interministériel (FUI).

Un tableau électrique de nouvelle génération pour une utilisation rationnelle de l'électricité dans le bâtiment.

L'objectif du projet est de concevoir un tableau de distribution électrique plus performant, intelligent et communicant pour une utilisation rationnelle de l'électricité dans le bâtiment dans les domaines résidentiel, tertiaire et industriel. Ce tableau électrique de nouvelle génération est par ailleurs en parfaite cohérence avec les exigences réglementaires françaises et communautaires en faveur des économies d'énergie.

Du point de vue de l'utilisateur, le nouveau tableau intelligent et son infrastructure apporteront tout d'abord une plus grande interactivité avec le gestionnaire du réseau en permettant le déploiement rapide et à distance de services liés à une gestion optimisée de l'énergie, adaptée à l'usage propre de l'abonné. En second lieu, il sera désormais possible de consulter la consommation de chacun des appareils électriques du bâtiment à distance, voire de les piloter. Ceci permettra de mieux maîtriser la consommation d'électricité et les dépenses associées. Enfin, ces nouvelles fonctionnalités apportées à l'utilisateur et au gestionnaire du réseau seront accompagnées d'améliorations sensibles des fonctionnalités « de base » du tableau électrique : protection, fiabilité et contrôle-commande.

Au plan national, on peut également espérer un meilleur équilibre entre la demande et l'offre d'électricité, grâce à cette consommation optimisée.

Des innovations technologiques au cœur du dispositif

Ces innovations fonctionnelles sont rendues possibles en intégrant au tableau électrique des capteurs, des actionneurs, de l'intelligence embarquée (puces et logiciel), de la communication et en mettant en place une infrastructure logicielle permettant l'intégration du tableau intelligent dans un système de gestion de distribution électrique globalisé. Le « tableau électrique intelligent » sera ainsi doté de fonctions de protection des biens et des personnes, de mesure, de gestion des sources et charges et d'intégration dans une infrastructure globale de distribution de l'électricité.

Construire une dynamique de convergence des domaines de l'électricité, des automatismes et de la communication

L'un des principaux enjeux du projet Smart Electricity était de rendre industriellement accessibles les innovations intégrant des technologies électromécaniques, électroniques et logicielles, et ce à un prix acceptable, afin de conserver un avantage compétitif important. Le projet Smart Electricity a également eu pour ambition de construire une dynamique de convergence des domaines de l'électricité, des automatismes et de la communication.

Un projet porté par une grande entreprise du secteur de l'énergie et par de multiples partenaires grenoblois

Le projet Smart Electricity a été initié et piloté par [Schneider Electric](#), grande entreprise spécialisée dans la gestion de l'énergie. Il a également impliqué divers partenaires :

- [Orange Labs](#), division recherche & développement du groupe France Telecom-Orange ;
- [Gaz électricité de Grenoble](#), fournisseur local d'énergie ;
- [Sogeti Hightech](#), spécialisé dans la recherche, l'intégration et la production d'ensembles matériels et logiciels ;
- [Open](#), société de services spécialisée dans les technologies nécessaires au développement de systèmes d'information et de communication ;
- [Orange Business Services](#), entité de France Télécom-Orange dédiée aux services de communication pour les entreprises ;
- [Arcelor Mittal](#), groupe sidérurgique ;
- [Scalagent](#) est une PME spécialisée dans l'édition de solutions de médiation dans le monde des télécoms et de l'industrie ;
- Laboratoires de recherche, écoles et universités :
 - [CEA-Leti](#), centre de recherche appliquée en microélectronique et en technologies de l'information et de la santé ;
 - [G2Elab, laboratoire de recherche en génie électrique](#) ;
 - [Le Laboratoire d'Informatique de Grenoble \(LIG\)](#).

Il aura fallu 4 ans et l'équivalent de 120 hommes/an en R&D pour réaliser ce projet.

De 2008 à 2010, une phase d'expérimentation a été menée auprès de 7 foyers grenoblois, en partenariat avec Gaz Électricité de Grenoble, fournisseur local de gaz et d'électricité. Cette période de test, riche en enseignements, a permis de confronter très concrètement la solution aux usages quotidiens des habitants et de l'adapter en fonction de leurs commentaires.

Premiers résultats en termes scientifique, technologique, économique

Au total, Smart Electricity aura donné naissance à 10 brevets (dont 2 en cours de dépôt) et 21 publications. Le projet aura également permis la création d'une quinzaine d'emplois (dont plus de la moitié en contrat à durée indéterminée). De nombreuses briques technologiques innovantes ont été développées et seront à terme intégrées dans des offres de produits et services de Schneider Electric ou des autres partenaires.

 En savoir plus

➤ [Smart Electricity en images](#)

▪ CROISSANCE DES PME DES PÔLES

Quand les pôles de compétitivité « aéronautique » veulent propulser la croissance de leurs PME

Les trois pôles de compétitivité Aerospace Valley, Astech et Pégase favorisent l'accès de leurs PME au financement privé et à l'international.



Copyright : DGA.com - François Vrignaud

Au moment où les trois pôles de compétitivité du secteur aéronautique, [Aerospace Valley](#), [ASTech](#) et [Pégase](#) participaient au salon du Bourget, du 24 au 26 juin 2011, il paraît naturel d'évoquer, parmi toutes les actions mises en œuvre par ces pôles, celles en faveur de la croissance de leurs PME.

Ces trois pôles ont mis l'accent sur deux sujets essentiels de l'écosystème des pôles : l'accès des PME au financement privé et l'accompagnement des PME à l'export. Ils ont identifié ces domaines comme des compléments indispensables au développement des entreprises par l'innovation, au cœur de leur mission.

L'accès au financement privé

- Aerospace Valley a mis en place un dispositif reposant sur trois actions :
 - Le partenariat avec trois groupes bancaires pour l'octroi de prêts afin de financer la R&D d'entreprises participant à un projet retenu pour un financement public ;
 - La mise en relation entre PME et financeurs, via un club d'investisseurs ;
 - L'accompagnement des PME en matière d'ingénierie financière.
- Pégase a mis en place un « contrat de croissance PME ». Il vise à soutenir la croissance de PME très innovantes dans la durée. Pour cela, il agit sur divers leviers, dont le financement. Cette démarche repose sur des actions d'accompagnement des entreprises. Elle s'intègre au sein d'un jeu de mesures complémentaires mises en place par la Région et les CCI.
- ASTech conduit également des actions de soutien de ses PME dans leur recherche de financements privés.

L'accompagnement à l'international

- Aerospace Valley a mis en place un « volontaire international en entreprise » dans quatre pays (Canada, Chine, Brésil et Allemagne). Celui-ci est hébergé dans les locaux d'une grande entreprise membre du pôle. Il assure un rôle de relais et d'information au profit des PME.
- Dans une logique similaire, Pégase met en place des « comptoirs » dans les pays prioritaires en matière d'export. Ces comptoirs comprennent une zone d'accueil et une force commerciale visant à favoriser l'implantation des PME dans le pays.
- ASTech est associé à une action collective portée par les CCI et consistant à aider les PME à établir leur stratégie et leur réseau à l'international.

Toutes ces actions sont encore en phase d'expérimentation. Elles devront démontrer leur efficacité dans la durée. Elles témoignent cependant d'une dynamique positive engagée, dans laquelle s'impliquent souvent les autorités publiques locales.

Ces trois pôles démontrent ainsi leur capacité à fédérer les acteurs locaux autour de l'enjeu global que représente la croissance des PME, au-delà donc du seul domaine de l'innovation.

Les pôles apparaissent ainsi comme des intégrateurs de services et comme un pont entre les acteurs locaux au service du développement économique.

Arve-Industries : l'intelligence économique au service des entreprises du territoire haut savoyard

Le pôle de compétitivité [Arve-Industries](#) a développé plusieurs outils en faveur de l'intelligence économique pour développer la culture de l'information stratégique et sa protection.

Au sein du pôle, le « pool IE » pour collecter, analyser et diffuser les informations stratégiques

Avec la création d'un « pool IE », le pôle a développé un dispositif pour nourrir et orienter la réflexion stratégique des dirigeants, chefs d'entreprises et décideurs économiques sur le territoire. Le « pool IE » réalise un travail quotidien de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations stratégiques, sur les marchés et technologies d'avenir, porteurs de croissance pour les entreprises comme pour le territoire. Fruit d'une veille collaborative et prospective, le pool IE s'appuie sur l'expertise de deux compétences territoriales en intelligence économique et stratégique : la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Savoie et l'Observatoire stratégique de la sous-traitance industrielle.

Le « pack IE » pour anticiper et surveiller les marchés et technologies d'avenir



Lancé fin 2010, le « pack IE » est un service de veille mutualisé pour les 273 PME adhérentes du pôle. Il a pour finalité d'anticiper et de surveiller les marchés et technologies d'avenir, de détecter des signaux qui pourront ensuite se transformer en opportunités d'affaires. En partenariat avec l'État, le pôle sensibilise aussi régulièrement les entreprises à la protection des données stratégiques. Il favorise également la diffusion de bonnes pratiques. Au cœur de la stratégie du pôle de compétitivité, l'intelligence économique valorise le savoir-faire industriel, la coopération et les synergies entre acteurs. C'est un levier de croissance et de compétitivité pour les entreprises industrielles, la filière décolletage et le territoire.

Concrètement, une lettre de veille appelée Flash industr'IE donne accès à tous les membres du pôle aux différents rapports de veille dans des domaines stratégiques. Par ailleurs, plus de 4000 informations ont été collectées, analysées et diffusées. Elles couvrent dix domaines stratégiques allant de la mécatronique, au secteur médical, des transports, etc.

Enfin, comme le résumait les dirigeants de deux PME du pôle :

« La veille sectorielle permet de nous informer sur les évolutions techniques et les besoins futurs dans les secteurs que nous avons ciblés afin d'ajuster notre stratégie commerciale en fonction des tendances du marché. »

« Toutes ces informations nous ont permis de confirmer les orientations prises tant au niveau technique que commercial et de valider les choix faits par notre société. La mise en place du pack IE, publication mensuelle et synthétique faite par le pôle nous permet de faire une analyse rapide des nouvelles informations sur les marchés et technologies, sur la concurrence mondiale et sur les brevets liés à notre secteur d'activité. »

 Consulter

 [Le communiqué de presse d'ARVE-INDUSTRIES](#)

 Contact

 [Séverine Verguet](#) - Responsable Intelligence Economique du pôle

Les pôles Tenerrdis et Capenergies rassemblent les acteurs clés de l'industrie française du solaire

Donner la parole aux industriels du solaire thermique et photovoltaïque, pour soutenir les capacités industrielles françaises... C'est l'ambition des pôles de compétitivité Tenerrdis et Capenergies et de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES).

Ainsi, les acteurs clés français de la filière solaire se sont réunis lors des Journées collaboratives Tenerrdis solaire, les 13 et 14 avril 2011 à Chambéry. Plus de 50 intervenants ont échangé sur la structuration de la filière. Ils ont aussi montré toute l'importance d'une action collective.

Cette manifestation qui a rassemblé plus de 170 participants a mis l'accent sur les atouts de la filière solaire française :



Les acteurs de la filière solaire rassemblés à Chambéry. Copyright Tenerrdis

Les équipementiers français des procédés de production photovoltaïque innovants ont un fort potentiel de croissance ;


- Les fournisseurs d'équipements électriques jouent un rôle clé dans la performance des installations, leur optimisation et leur sécurité ;
- L'acheminement de l'électricité photovoltaïque sur le réseau électrique, notamment dans les territoires insulaires français, favorise le déploiement des technologies de gestion de l'intermittence et de stockage.

A l'issue de ces journées, les pôles Tenerrdis et Capenergies, avec le soutien de l'INES, poursuivront leurs actions pour fédérer les acteurs de la filière solaire :

- En encourageant les fabricants de modules photovoltaïques à être toujours plus innovants, à se fédérer pour un label qualité France basé sur des critères objectifs de performance technique et environnementale ;
- En accompagnant les industriels français dans leurs projets de démonstration de centrales au sol (photovoltaïque, solaire à concentration, solaire thermodynamique) pour mieux se positionner à l'export ;
- En faisant reconnaître les enjeux stratégiques autour du solaire thermique pour la production de chaleur renouvelable ;
- En incitant les acteurs français à jouer un rôle toujours plus structurant aux plans européen et international en participant aux projets européens, aux démarches collectives à l'international.

Plus que jamais dans le contexte actuel, l'innovation et le développement international, fers de lance des pôles, vont s'avérer déterminants pour les PME de leurs réseaux.

Tenerrdis et Capenergies mettront à nouveau leurs forces en commun pour organiser la première édition des journées collaboratives sur l'hydrogène et les piles à combustible les 2 et 3 novembre 2011 à Grenoble.

 En savoir plus

➤ [Le communiqué de presse des Journées collaboratives Tenerrdis solaire 2011](#)


Le Club des investisseurs privés du pôle Cancer-Bio-Santé poursuit sa croissance et son action

Une 6^e réunion du Club en mai 2011 donne l'occasion de dresser un bilan très favorable de son action depuis janvier 2009 : 6 rencontres, 25 membres et 20 entreprises accompagnées.



Le 13 mai 2011, le Club des investisseurs privés du **pôle Cancer-Bio-Santé** tenait sa 6^e réunion à Toulouse. Ce fut l'occasion d'annoncer l'arrivée de deux nouveaux membres, d'accueillir quatre nouvelles entreprises en recherche de financement et de faire un nouveau bilan de son action. Créé en janvier 2009 avec 13 membres, le Club compte désormais 25 banques, capitaux risqués, réseaux de « business angels » ou investisseurs institutionnels. Il a surtout à son actif l'accompagnement de 20 entreprises.

Quatre nouvelles entreprises sont venues présenter leurs activités et exposer leurs besoins de financements. A l'issue de ce premier contact, les discussions entre entreprises et investisseurs se poursuivent et permettront peut-être, à l'image du tour de table conclu pour la société Vectalys mi 2010 et de cinq autres levées de fonds en cours de finalisation, de mettre en place des solutions au financement de la croissance de ces 4 entreprises.

 En savoir plus

 [Club des investisseurs](#)






 [Consulter les archives \[http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr\]](http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr)

 [S'inscrire \[http://competitivite.gouv.fr/\]](http://competitivite.gouv.fr/)

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

-  Directeur de la publication : Patrick Crézé
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Emma Delfau, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Arnaud Lafont, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez, Thierry Vautrin et tous les pôles de compétitivité associés
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos : **Stratis**, Pôle de Compétitivité Tenerrdis, DGA Com (François Vrignaud), X

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : contact@competitivite.gouv.fr

Datar



dgcis
Direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services